

Cour d'appel de Bastia, 14 octobre 2015, 14/00202

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Jurisprudence judiciaire

Date	14/10/2015
Juridiction / Nature	JURI
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000031338927

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] D...Y...des lieux qu'ils occupent ainsi que de tous occupants de leur chef, en la forme ordinaire et avec l'assistance du commissaire de police et de la force armée si besoin est, - ordonner la séquestration [...] D...Y...des lieux qu'ils occupent ainsi que de tous occupants de leur chef, en la forme ordinaire et avec l'assistance du commissaire de police et de la force armée si besoin est, - ordonner la séquestration [...]

SOLUTION / CONCLUSION

Confirme la décision déferée dans toutes ses dispositions, à l'égard de toutes les parties au recours

RÉFÉRENCE

JURI, 14 octobre 2015. Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000031338927> (consulté le 19 juin 2026).